

# FAMILLE DURABLE



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES

[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

### **Privatisation de la conjugalité :**

- L'engagement mutuel est peu ou pas public,
- Le contenu de la conjugalité est subjectif et équivoque (on y met de l'hétéro ou de l'homo sexualité, ouverture ou pas à la vie, on l'ouvre ou pas au reste de la famille, on considère les statuts conjugaux comme équivalents et sans impacts sociétaux (autres que la stabilité ou la protection du faible, etc.),
- L'élaboration autonome et subjective du contenu de la conjugalité est « un droit » fondamental que la société est sommée de reconnaître,
- Du coup, l'état de vie n'est plus un état civil, mais un état privatif (à une soirée on n'invite plus l'époux mais « quelqu'un de significatif » qui s'impose sans contenu, statut, mot précis).

### **Individualisation des vies et des relations intra familiales :**

- Les parties communes se réduisent,
- Le quant-à-soi se développe (le professionnel, le patrimonial, le loisir... sont premiers et structurent le familial).

### **Dissociation des constituants de la conjugalité :**

- Affectivité, sexualité, fécondité, corps et esprit, ...
- Dissociation de conjugalité et famille (désormais c'est l'enfant qui fait la famille, même en l'absence d'un conjoint).

### **Atrophie de certaines dimensions clés de l'anthropologie :**

- Incompréhension du rôle de la relation sexuelle et du rôle de la différence des sexes dans la communion,
- Primauté à l'affectif et au psychologique,
- Effacement du rationnel et du moral,
- Dualité destructrice entre liberté et engagement, épanouissement personnel et don, authenticité et volonté,
- Dés-harmonisation de ces diverses dimensions.

### **Disparition de la notion de responsabilité (je peux, je veux assumer l'ensemble de mon anthropologie et de ses conséquences) d'où :**

- Des pratiques sexuelles ou affectives précoces, des « droits » à recommencer, une approche prophylactique de la contraception et de l'avortement ...

### **Ignorance des définitions et de l'articulation de notions fondamentales telles que**

- L'amitié, la sympathie, la camaraderie, l'amour...

### **Nécessité de permettre la cohabitation harmonieuse de valeurs matrimoniales antagonistes sans saper l'affectio societatis.**

**Conséquences :** Hyper sexualisation de la société, violences sexuelles, nombre de divorces, libéralisme et vagabondage sexuel, infidélité, avortement, solitude fléau national, cohabitation systématique avant mariage, inconsistance du mariage, mariage homosexuel, scepticisme sur la possibilité de durer, droit à la paternité et à la maternité et donc PMA et GPA.

## ENJEUX

Le contexte de ce thème c'est d'abord la loi sur le mariage pour tous. La conjugalité homme-femme donnant la vie ne peut porter le même nom, ouvrir aux mêmes droits et devoirs que la relation homosexuelle.

Mais sans doute pour la majorité des Français, ce sujet est-il d'abord un mauvais souvenir ; et il n'est pas dans les priorités pour la France du chômage, qui vieillit, qui est endettée, qui ne sait pas éduquer ses enfants...

De ce point de vue, un enjeu fort est de **pacifier l'après mariage** pour tous (en effet le mariage pour tous a été reçu par beaucoup comme un coup de force, un hold-up d'une valeur précieuse, le travail législatif sur le mariage pour tous a été manipulé pour être présenté comme un affrontement entre des libéraux et des homophobes), c'est à dire, de

- Reconnaître pleinement le droit de chacun à faire ses choix de vie, y compris quand on en perçoit les limites, et
- Reconnaître en même temps l'ambiguïté et la subjectivité, croissantes, de la notion de conjugalité et leurs conséquences sociétales (réduction de la visibilité univoque du mariage, difficile reconnaissance mutuelle et sociale, désinvestissement des citoyens à l'égard du mariage) : le mariage plus subjectif devient moins social, car moins lisible.

Mais il convient **en même temps d'approfondir et proposer à l'ensemble les citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain** mises en évidence par les chrétiens dans leurs dimensions interpersonnelle et sociétale. Très précisément il convient de favoriser :

- Un réinvestissement de l'ensemble de la société dans **l'approfondissement du mariage**
- **L'explicitation par chaque couple de la conjugalité**

## PROPOSITIONS

1. Améliorer la **préparation à la conjugalité** en proposant des questionnements anthropologiques sur le couple à ceux qui demandent un certificat de concubinage, un pacs ou un mariage civil, (favoriser par exemple en terminale, pendant les cours de philo, des questionnements anthropologiques sur le couple...).
2. Diffuser à tous les fiancés se préparant au mariage civil le livret de préparation du Ministère : [http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/LIVRET\\_PREPARATION\\_MARIAGE\\_CIVIL-2.pdf](http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/LIVRET_PREPARATION_MARIAGE_CIVIL-2.pdf).
3. Proposer **une règle du « vivre ensemble mais différents »** et définir un principe de « précaution législative » pour les thèmes de société non consensuels.
4. **L'abrogation de la loi Taubira** – mariage et adoption par les couples de personnes de même sexe - doit **couronner une large appropriation par les citoyens et la société française d'une conjugalité forte, moderne et donc vraie.**

Suivez-nous sur :



[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

**Les AFC, c'est l'un des 3 grands mouvements familiaux en France avec un réseau fort de 300 associations locales, de 73 fédérations départementales qui couvrent tout le territoire français (y compris DOM-TOM). Mouvement national reconnu d'utilité publique, association de consommateurs, elles représentent 30 000 familles. Les AFC sont un cadre de propositions, d'action et d'entraide pour tous ceux qui veulent promouvoir les repères familiaux dans la société, à la lumière de l'enseignement social de l'Église Catholique.**



**LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES**